



Congés payés - temps partiel cdi étudiant

Par flore

bonjour

je pose une question qui je pense peut aider beaucoup d'étudiant comme moi concernant les congés payés

je suis en temps partiel et je travaille généralement 10 heures semaines
quelques heures 1 jour en semaine et idem le samedi

nous avons le droit au CP comme le temps plein c'est à dire 2.5 jours ouvrables par mois

ex je pose le vendredi et samedi de cette semaine
je ne retravaille donc que le vendredi suivant

ou

je pose le mercredi et le samedi que j'aurai du travailler cette semaine et je reviens travailler le vendredi de la semaine suivante

Comment est ce vraiment décompter ?
merci

Par kang74

Bonjour

Vous n'avez le droit qu'à 5 semaines /an comme les temps pleins .
C'est pourquoi que quelque soit les jours travaillés pour vous dans la semaine on calcul du premier jour ouvrés vaqué au jour de reprise pour décompter le nombre de congés pris .

Dans votre premier exemple on calculera donc 6 jours de CP (V S L M Mer J)

Dans votre deuxieme exemple (si tant que je le comprenne bien) on compte Mer J V S L M mer J donc 8 jours .

Je rappelle que vous ne pouvez pas poser vos CP comme vous voulez : la pose de vos CPs dépend du pouvoir de direction qui peut vous imposer des jours ou refuser vos propositions .
Il est possible que certaines périodes de l'année ne soit pas ouvertes à la possibilité de poser vos congés .

Par morobar

Bonjour,
nous avons le droit au CP comme le temps plein c'est à dire 2.5 jours ouvrables par mois
Soit $4 + 1 = 5$ semaines de CP par an.
Vous posez ce que vous voulez, c'est l'employeur qui décide de l'ordre des départs.
Les congés sont attribuables à la semaine.
Dans les cas que vous exposez, décompte de 6 jours puisque vous vous absentez une semaine complète.

Par flore

merci

en fait on décompte tous les jours ouvrables entre le 1er jour de repos et le jour de retour.

Par janus2

Bonjour,

C'est cela, on décompte tous les jours ouvrables entre le 1er jour ouvré qui aurait du être travaillé et la veille de la reprise (inclus).

Par flore

merci pour vos renseignements